



ASSOCIATION DES COMPAGNIES
D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



RAPPORT ANNUEL 2017

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
MOT DE L'ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ	5
RÉALISATIONS 2017	7
EVÈNEMENTS	13
MÉDIATEUR EN ASSURANCE	18
BUREAU LUXEMBOURGEOIS	18
FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE	19
L'ANNÉE 2017 EN CHIFFRES	20
LES MISSIONS DE L'ACA	22
LES COMMISSIONS STATUTAIRES EN 2017	23
L'ASSOCIATION EN 2017	24
LES MEMBRES DE L'ACA	28
LES COMMISSIONS STATUTAIRES ET GT	35
RÉSEAU ET REPRÉSENTATION DE L'ACA	36

Mot de la Présidente

Pour ses 60 ans, en 2016, nous nous étions intéressés à l'ADN de l'ACA marqué par la diversité, l'ouverture, l'engagement, l'orientation solutions et la volonté de rayonner. Dans le prolongement de cette démarche, en 2017, nous avons porté notre attention sur les missions de l'ACA, avec pour objectif de renforcer l'impact de nos actions. L'actualité de cette année nous a d'ailleurs donné, une nouvelle fois, l'opportunité d'exercer pleinement et de réaffirmer chacune de ces missions.

La première, c'est de fédérer les acteurs de l'assurance et de la réassurance. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 8 nouveaux membres. Dans le cadre du Brexit, 10 compagnies d'assurance ont déjà marqué leur intérêt pour une implantation au Luxembourg comme porte d'accès au marché européen. Nous sommes allés à la rencontre de tous ces acteurs, au Luxembourg et ailleurs. Nous sommes allés en rencontrer à Tokyo, à l'occasion de la visite d'État en novembre dernier. La qualité de l'accueil et l'intégration de nouveaux membres nous tient particulièrement à cœur. Nous avons publié un guide à leur intention, en français et en anglais, et mis en place un système de parrainage qui prévoit qu'un membre de l'ACA soit le contact privilégié d'un nouveau membre à son arrivée pour lui faire découvrir notre association de manière conviviale.

Les réflexions conjointes du Conseil d'Administration, des quatre Commissions et de l'équipe des permanents de l'ACA contribuent à remplir notre deuxième mission qui est d'identifier les enjeux stratégiques pour l'avenir de notre secteur. En complément des enjeux économiques et réglementaires traditionnels, nous avons mis l'accent cette année sur l'impact du digital sur notre industrie, aussi bien à l'occasion de conférences que lors des panels et break-out sessions de l'ACA Insurance Day : voiture autonome, blockchain, smart contracts, robots, intelligence artificielle. Autant de technologies et d'innovations qui impactent structurellement nos business models, la relation avec nos partenaires et l'expérience client.

Mais sans surprise, comme vous le constaterez dans ce Rapport Annuel, ce qui a majoritairement mobilisé notre énergie, c'est une autre mission de l'ACA, celle de contribuer à la définition de l'évolution réglementaire. En particulier, les nombreuses questions relatives aux modalités d'implémentation de PRIIPS, en vigueur au 1^{er} janvier 2018, ont été adressées par un Groupe de Travail dédié qui a démontré que nous avons la capacité d'élaborer des standards de marché avec la publication d'un template commun d'échange de données entre assureurs et gestionnaires de portefeuilles.

Autre temps fort réglementaire : la préparation à la mise en conformité à l'IDD. L'ACA a mis à disposition toute son expertise pour être force de proposition dans le cadre de la transposition de la directive européenne en droit national, et nous avons joint notre voix avec succès à la demande de report d'application au 1^{er} octobre 2018.

Au cours de l'année 2017, l'ACA a aussi continué à jouer un rôle très actif dans le débat sur l'évolution du secret professionnel. Le projet de loi modernisant l'article 300 de la Loi sur le Secteur des Assurances a été voté début 2018. Il lève l'obligation au secret professionnel dans certains cas de sous-traitance.



Pour renforcer l'impact de nos initiatives, nous développons notre capacité à représenter, promouvoir et défendre le secteur de l'assurance et de la réassurance. À ce titre, l'ACA Insurance Day 2017 a encore été un grand succès, avec une affluence record, une représentation internationale forte et un taux de satisfaction exprimé par les participants proche de 100% !

Conscients que l'attractivité de l'ensemble de l'écosystème de la Place Financière est un facteur clé de succès pour notre secteur, nous avons poursuivi le renforcement de nos liens avec les autres associations professionnelles à échelle nationale (principalement ABBL, ALFI, LFF, Chambre de Commerce et UEL). Nous avons également intensifié nos échanges avec les représentants du Gouvernement et du régulateur pour que nos problématiques soient prises en compte le plus en amont possible de leurs réflexions. Les élections législatives de 2018 nous donnent l'occasion de faire valoir nos positions auprès de l'ensemble de la classe politique luxembourgeoise. Que ce soit pour adresser des sujets d'intérêt général, comme l'encouragement à la pension complémentaire collective et à la prévoyance individuelle, ou des problématiques plus spécifiques, comme le maintien d'un régulateur spécialisé de l'assurance, les rendez-vous sont pris et certaines rencontres ont même déjà eu lieu.

Au niveau européen, l'ACA a organisé des conférences pour ses membres à Genève et Madrid et participé à des missions financières à Stockholm et Milan pour promouvoir les atouts de l'offre d'assurance vie luxembourgeoise sur ces marchés. D'autre part, la nomination de Marc Hengen à la fonction de Trésorier d'Insurance Europe est une marque de confiance. Nous sommes sensibles à cette reconnaissance envers le Directeur de notre association, d'autant que cela fait écho au rôle traditionnel de médiateur et de force de proposition du Luxembourg au sein de l'Union.

Enfin, l'ACA a aussi pour mission de négocier la Convention Collective de notre secteur. En fin d'année, les syndicats ont décidé de dénoncer la Convention Collective applicable et nous sommes entrés en négociation avec leurs représentants. Sous mandat du Conseil d'Administration, un Groupe de Travail dédié composé de représentants de nos membres effectifs a été constitué pour mener à bien ces négociations.

Mon mandat de deux ans en tant que Présidente touche à sa fin. Je remercie chaleureusement l'équipe des permanents de l'ACA pour leur précieuse collaboration, tout aussi agréable qu'efficace, le Conseil d'Administration pour sa confiance et son soutien, et tous les membres des Groupes de Travail pour la valeur ajoutée très appréciée de leur contribution sur tous les dossiers que nous avons traités.

Je souhaite autant de plaisir à mon successeur et me réjouis de continuer à collaborer avec vous tous pour faire rayonner l'assurance et la réassurance luxembourgeoise !

Marie-Hélène Massard

Mot de l'Administrateur-Délégué

Le rapport annuel est l'occasion de revenir sur une année 2017 riche en activités très diversifiées pour l'ACA.

Cette année encore, l'équipe de l'ACA a traité de nombreux dossiers légaux et réglementaires caractérisés autant par leur complexité que par leur imbrication les uns dans les autres. D'ailleurs, plusieurs de ces dossiers, et parmi les plus importants, ont pu être finalisés en 2017.

Nous avons aussi accentué nos travaux de communication et de promotion de l'assurance luxembourgeoise à l'étranger. Le site aca.lu a été modernisé et est désormais disponible en version anglaise. Nous avons eu le plaisir d'organiser deux conférences dans les marchés cibles de nos membres, avec succès, et de participer aux missions de Luxembourg for Finance.

Le service de médiation de l'ACA a évolué pour acquérir le statut d'entité qualifiée spécialisée pour les dossiers assurances.

En tant qu'organisation patronale, la fin d'année 2017 a été marquée par le début de négociations avec les syndicats en vue d'une nouvelle convention collective de travail.

Je suis fier que l'organisation du rendez-vous annuel de l'assurance luxembourgeoise, l'ACA Insurance Day, ait encore une fois été récompensée par un nombre de participants record, venus du Luxembourg et de l'étranger.

Je tiens à remercier tous les membres de l'ACA pour leur implication et leurs contributions aux travaux et réalisations de l'ACA. Cet investissement des membres au travers de la mise à disposition de leurs collaborateurs nous permet de vraiment représenter le secteur et de pouvoir faire entendre sa voix.

Toutes nos réalisations, avancées et nos succès ne sont possibles que grâce à l'engagement et la détermination de toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'équipe des permanents de l'ACA et je leur exprime ici ma reconnaissance!

Enfin, je profite de ce rapport annuel pour souhaiter chaleureusement la bienvenue aux nouveaux membres effectifs et associés de l'ACA qui ont adhéré en 2017. Un nouveau membre apporte toujours sa différence et notre force, à l'ACA, est d'être unis dans la diversité. Je souhaite que ce rapport annuel soit pour eux un outil d'intégration, afin qu'ils profitent au mieux des avantages que leur procure le fait d'avoir intégré notre communauté humaine et professionnelle et qu'ils y trouvent et prennent leur place parmi nous.

Marc Hengen





Réalisations 2017

DOSSIERS SUPRA-NATIONAUX

Brexit

Le Brexit est un sujet d'intérêt pour l'ACA à plusieurs titres.

Tout d'abord, à la date de publication de ce rapport annuel, 10 entreprises d'assurance ont annoncé leur intention d'installer leur siège européen au Luxembourg suite au vote sur le Brexit.

Ensuite, en tant que spécialistes de solutions d'assurance dans des contextes transfrontaliers, certains de nos membres seront impactés par la sortie de l'Union européenne de la Grande-Bretagne. Si les principes de libre prestation de service et de liberté d'établissement sont remis en cause, se posera en effet la question de la validité et de la bonne mise en œuvre des contrats d'assurance conclus avec des entités ou des personnes installées en Grande-Bretagne.

Au cours de l'année 2017, l'ACA a communiqué à l'équipe de négociation européenne (la « Task Force 50 ») ses préoccupations au regard de l'impact du Brexit sur les contrats d'assurance vie. En 2018, l'ACA prévoit de mettre en place un groupe de travail ad hoc pour continuer la veille requise.

TVA – Groupement autonome de personnes et unité TVA

Dans une décision du 4 mai 2017, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a condamné le Luxembourg pour son interprétation jugée trop extensive de la possibilité de recours à des « Groupements Autonomes de Personnes » (GAP) prévus dans la Directive TVA.

Ces GAP permettent une simplification du traitement de la TVA sur les services intragroupe.

Le 21 septembre 2017, la CJUE a rendu trois arrêts similaires contre l'Allemagne, la Pologne et la Lettonie. Les CJUE a alors précisé que seules des entreprises opérant dans des secteurs dits « d'intérêt général » (comme le secteur de la santé) peuvent avoir recours aux GAP. Le secteur de l'assurance et de la réassurance, ainsi que celui des services financiers ne peuvent donc plus utiliser cette possibilité.

Suite à ces arrêts, le Luxembourg a dû abroger le règlement luxembourgeois qui permettait au secteur financier et à celui des assurances de recourir aux GAP.

L'ACA a toutefois constaté que la Directive TVA prévoit par ailleurs la notion d'« unité TVA » qui permet aussi une certaine simplification de traitement de la TVA sur les services intragroupe. Cette solution, si elle a été mise en place dans plusieurs pays européens, n'avait pas été reprise dans la loi de transposition luxembourgeoise.

L'ACA, avec l'ABBL et l'ALFI, a élaboré et présenté au Gouvernement, des demandes de transposition de l'Unité TVA en droit luxembourgeois.

Sur cette base, l'ACA, avec l'ABBL et l'ALFI, continuera en 2018 à suivre la transposition de l'unité TVA en droit luxembourgeois.

TVA – frais de gestion des fonds internes collectifs

Après plusieurs années d'efforts, l'ACA a constaté avec satisfaction qu'à partir de l'année 2018 la loi prévoit expressément l'exonération de la TVA de la gestion des Fonds internes collectifs. Cette disposition est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Transposition d'IDD – Insurance Distribution Directive

La Directive européenne du 20 janvier 2016 sur la distribution d'assurance (aussi appelée « IDD » pour Insurance Distribution Directive) a été développée par la Commission européenne pour faire évoluer la directive existante (Insurance Mediation Directive).

La réglementation IDD a pour objectif d'améliorer la protection des consommateurs par un encadrement de la mise sur le marché des produits d'assurance. IDD prévoit ainsi la mise en place de procédures au sein des compagnies d'assurance ainsi qu'entre les compagnies et leurs distributeurs pour couvrir l'ensemble des étapes d'élaboration d'un produit d'assurance jusqu'à sa mise en vente.

Au cours de l'année 2017, les entreprises d'assurance luxembourgeoises ont donc analysé tout leur processus de production et de commercialisation afin d'identifier les besoins de mise en conformité avec les nouvelles exigences IDD.

A l'automne 2017, les actes délégués, c'est-à-dire les règlements d'application de la Directive pris au niveau européen, n'avaient toujours pas été adoptés.

Face à l'incertitude juridique ainsi créée et au retard constaté dans la transposition de la Directive dans certains Etats membres, l'ACA a apporté son soutien aux demandes de report de l'entrée en vigueur de l'ensemble de cette nouvelle réglementation.

Les institutions européennes ont entendu ces demandes et ont finalement décidé de reporter l'entrée en vigueur de la Directive au 1^{er} octobre 2018.

Une Directive européenne (contrairement à un Règlement européen) n'est pas d'application directe dans les Etats membres. Ils ont donc l'obligation de transposer le contenu de la Directive en droit interne au moyen d'instruments législatifs nationaux. L'ACA a ainsi apporté son expertise aux autorités luxembourgeoises tout au long des travaux de transposition de la Directive en droit local. A l'heure de la publication de ce rapport, la loi de transposition a été déposée auprès de la Chambre des Députés mais n'a pas encore été votée.

Implémentation du Règlement PRIIPs – Packaged Retail & Insurance Based Investment Products

Le Règlement du 26 novembre 2014 sur les documents d'information clé (key information documents ou KIDs) pour les produits d'investissement packagés de détail et basés sur l'assurance (packaged retail and insurance-based investment products ou PRIIPs) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Ce Règlement doit permettre une meilleure information des consommateurs qui souhaitent investir via des produits d'assurance-vie. Il oblige ainsi l'ensemble des assureurs distribuant des produits d'assurance sur le marché européen à élaborer et à mettre à disposition des consommateurs un document d'information standardisé, et ce, préalablement à toute décision d'investissement du client et avant tout engagement contractuel.

Si le secteur de l'assurance salue les objectifs de cette réglementation, sa mise en place a été un vrai défi. Tout d'abord les spécifications techniques des KIDs prévus par les règlements d'application aboutissent à la création d'un document très condensé et standardisé.

Certains produits d'assurance élaborés sur-mesure selon les besoins du client comme les fonds internés dédiés (FID) ou les fonds d'assurance spécialisés (FAS), produits phares du secteur luxembourgeois de l'assurance-vie ne permettent pas a priori la remise d'un document précontractuel standardisé.

Pour répondre à cette problématique, le groupe de travail PRIIPs de l'ACA a travaillé à un modèle de KIDs standardisés basés sur les profils d'investissement-type utilisés par les gestionnaires de FIDs (« KIDs profilés »). A cette fin, l'ACA a, d'une part, continué de collaborer aux travaux de la Task Force PRIIPs KID du CAA qui développe des guidelines pour le marché luxembourgeois. Ces guidelines prévoient notamment la possibilité de recours à ces KIDs profilés.

D'autre part, le GT PRIIPs de l'ACA a travaillé au développement d'un standard d'échange de données entre assureurs et gestionnaires de FID : le Luxembourg PRIIPs Template (LPT). Ce format s'est basé sur le European PRIIPs Template (EPT) développé au niveau européen par le European Working Group initié par les membres du Club Ampère. Le LPT vise à recueillir les données minimales nécessaires à l'élaboration de KIDs profilés. Il est disponible gratuitement via le site de l'ACA.

Evolution du secret professionnel

En 2017, l'ACA a suivi le dépôt du projet de loi visant à réformer le secret professionnel. Ce projet de loi a pour but notamment d'encadrer le recours à la sous-traitance de gestion intra-groupe.

Au cours de l'année 2017, l'ACA a avisé le projet de loi. Le texte a finalement été voté le 6 février 2018. Il est désormais permis de lever l'obligation au secret professionnel dans certains cas de sous-traitance et sous certaines conditions.

Suivi de l'implémentation de Solvency II

Le groupe de travail Solvency II de l'ACA a répondu au premier volet de la consultation de l'EIOPA dans le cadre de la revue de la réglementation Solvency II.

Ce même groupe de travail a travaillé à l'élaboration de deux questionnaires, l'un sur les QRT et l'autre sur le SFCR. Ces questionnaires ont été remis au CAA afin de clarifier certains points techniques.

Travaux de l'OCDE suite à son rapport sur l'« érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices » (BEPS)

En 2017, l'ACA a continué d'attirer l'attention des autorités sur les messages développés par son groupe de travail ad hoc sur BEPS. Pour rappel, les recommandations de l'OCDE en la matière ont notamment pour objectif d'être intégrées dans les conventions de non-double imposition.



DOSSIERS LUXEMBOURGEOIS

Encadrement des contrats dits en déshérence

Les assureurs luxembourgeois ont à cœur de régler les questions liées aux contrats dits « en déshérence » soit les contrats d'assurance-vie dont les bénéficiaires ne sont pas identifiés.

L'ACA souhaite que la législation soit modernisée afin d'éviter que des contrats d'assurances vie puissent être considérés comme étant en déshérence et ses membres demandent une procédure légale pour le traitement de ces contrats et des actifs associés.

En 2016, un groupe de travail ad hoc de l'ACA avait donc demandé au Gouvernement un cadre juridique.

Au cours de l'année 2017, l'ACA a persévéré et maintenu ses demandes. Le secteur est désormais dans l'attente d'un projet de loi.

Anti-money laundering

Les travaux de l'ACA ont porté sur l'examen des nouveaux questionnaires quantitatifs (scoring) pour l'assurance-vie individuelle et pour l'assurance-vie collective. Le CAA a pris en compte un certain nombre de commentaires et de doléances formulés par l'ACA dans ce contexte.

Le GT AML a également analysé le projet de loi (N° 7128) portant transposition de la 4^{ième} Directive AML (Directive 2015/849). Sur base des commentaires et remarques formulés par le GT, un avis circonstancié a été rédigé et transmis à la Chambre de Commerce.

Ladite loi a été votée le 6 février 2018.

Protection des données

En date du 13 novembre 2017 l'ACA a eu une entrevue constructive avec la CNPD, lors de laquelle plusieurs thématiques ont été abordées, notamment le DPO (Data Protection Officer), la sous-traitance, le traitement de données relatives à la santé, le droit à la portabilité, la formation des collaborateurs et intermédiaires ainsi que l'opportunité d'un Code de bonne conduite.

L'ACA a communiqué à l'ensemble des membres un « survey GDPR » dans le but d'alerter et de sensibiliser les membres sur plusieurs sujets/ problèmes dans le cadre de l'implémentation et de la prochaine mise en vigueur (25/05/2018) du Règlement européen du 27/04/2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et ainsi d'accompagner et guider au mieux ses membres dans cet exercice.

L'ACA a élaboré une synthèse commentée des réponses reçues à cette enquête contenant plusieurs recommandations et points d'attention.

Inondations

L'ACA et le Ministère des Finances ont présenté à la presse, le 6 mars 2017, la nouvelle couverture d'assurance de base contre les risques d'inondation. Cette conférence de presse conjointe a clôturé moins d'une année de travaux intenses pour proposer aux résidents luxembourgeois une solution à la problématique nouvelle des inondations.

Fin juillet 2016, les pluies torrentielles ont engendré des inondations d'une ampleur inédite. Or, la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes est appelée à augmenter.

Au sein de l'ACA, les assureurs ont voulu faire évoluer l'offre de produits d'assurance pour les adapter aux risques actuels.

A l'issue de ces travaux, les assureurs membres de l'ACA actifs dans la branche Incendie sur le marché local s'engagent à offrir une couverture de base contre les risques liés aux inondations sous forme d'une garantie optionnelle. Chaque assureur peut, selon le libre jeu de la concurrence, offrir une couverture modulée et des garanties plus larges.

Cette couverture minimale prévoit une indemnité annuelle de base de 20.000.- € par an et par sinistre (bâtiment et contenu confondus) pour les personnes (moins d'1 % de la population) qui résident en zone de risque décennal avec une forte exposition au risque inondation (notamment le long de la Moselle et de la Sûre), et pour lesquels il n'existait pas de solution d'assurance inondation.

Pour les autres 99 % de la population, les assureurs vont désormais proposer une couverture de base « inondations » optionnelle qui prévoit une indemnité annuelle de 200.000.- € par an et par sinistre (bâtiment et contenus confondus).

Cette couverture sera proposée à tous les résidents, personnes physiques, en complément (facultatif) de leur assurance Incendie.

Sécurité de la route

L'ACA participe aux tables rondes « Sécurité Routière » organisées périodiquement par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures. En effet, l'ACA est le principal bailleur de fonds de la Sécurité Routière et plusieurs assureurs siègent au Conseil d'Administration de la Sécurité Routière.

Les tables rondes permettent de définir et de mettre en œuvre la lutte contre l'insécurité routière en alternant mesures préventives et répressives.

Une des mesures concrètes dans ce contexte a été la mise en place de radars automatiques à des endroits réputés dangereux afin de réduire le nombre d'accidents routiers.

Un autre projet consiste à étendre le volet de l'analyse des accidents, notamment en pratiquant des audits de sécurité et de signalisation afin d'en tirer les enseignements utiles.

La Sécurité Routière a pour objet de promouvoir et d'encourager toute initiative propre à accroître la protection des usagers et des riverains de la route et à prévenir les accidents de la circulation routière.

THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Finance durable

L'ACA continue à être membre de la Climate Finance Task Force (« CFTF ») qui avait été mise en place au début de l'année 2015 par le Gouvernement luxembourgeois en prévision de la COP 21.

La CFTF regroupe des membres d'institutions nationales et européennes (ex : Banque Européenne d'Investissement, Bourse de Luxembourg), ainsi que des prestataires de service (ex : consultants, avocats, prestataires de service) et des représentants du secteur financier (ex : ABBL, ALFI, ACA et Luxembourg for Finance). Son objectif est de proposer des actions concrètes pour la mise en œuvre de la stratégie du Luxembourg en matière de Climate finance.

L'ACA siège au sein de ce groupe de travail afin d'être en lien avec les développements les plus récents en matière de Climate finance au Luxembourg et de pouvoir apporter sa contribution dès qu'elle est pertinente.

L'ACA est consciente que la Climate finance, et plus généralement la finance durable, est un thème porté par une volonté politique très forte qui prend de plus en plus d'ampleur.

En effet, au mois de juillet 2017 a été publié le rapport intérimaire du High Level Expert Group on Sustainable Finance auprès de la Commission européenne (« HLEG »). Ce rapport aborde de façon concrète le rôle essentiel du secteur de l'assurance et souligne que « the business model of the insurance sector is particularly suited to supporting sustainability ». L'ACA a salué ce rapport et a répondu à la consultation qui s'en est suivie. Le rapport final de ce groupe d'experts a été publié 31 janvier 2018.

L'ACA a aussi tenu à aborder le thème de la finance durable lors de l'ACA Insurance Day. Un panel de discussion, réunissant des personnalités importantes de la finance durable, portait ainsi sur

« Les valeurs du client au cœur de ses investissements ». Les discussions ont notamment montré l'opportunité que représente la finance durable pour le secteur des assurances.

Communication

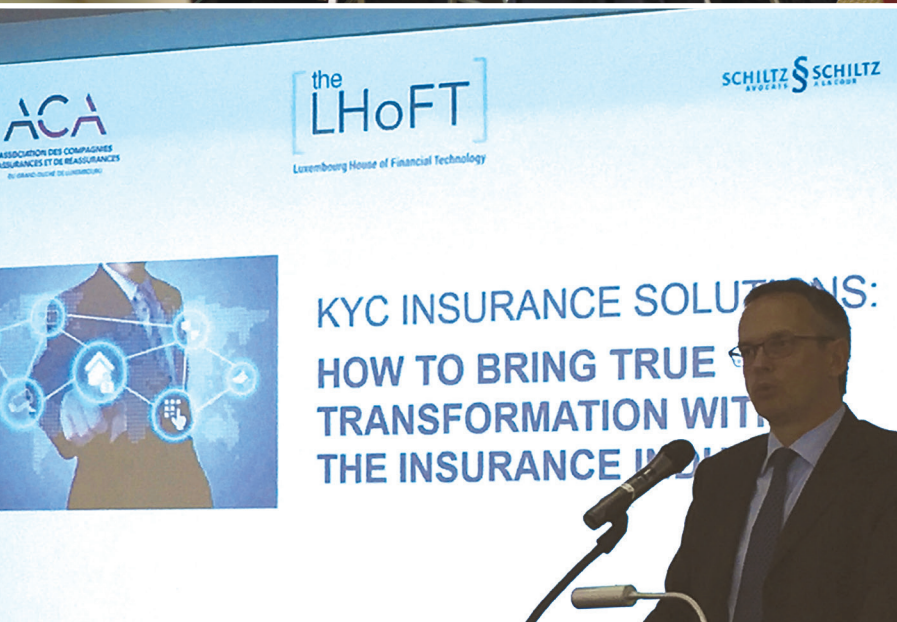
La vocation de l'ACA est de défendre les intérêts des assureurs et réassureurs luxembourgeois, au niveau national et à échelle internationale.

Le Conseil d'Administration détermine les actions entreprises par l'ACA en matière de communication.

L'ACA organise, en plus de la participation aux missions économiques organisées par Luxembourg for Finance, deux missions par an sur des marchés étrangers afin de promouvoir l'assurance vie luxembourgeoise.

En 2017, l'ACA a lancé son nouveau site internet, en français et en anglais.

La newsletter de l'ACA est lue par plus de 350 personnes en moyenne. L'ACA est également présente sur les réseaux sociaux, 300 personnes suivent son actualité sur LinkedIn et plus de 350 sur Twitter.



Evènements

COMPTE TENU DE SA MISSION DE PROMOTION DE L'ASSURANCE, L'ACA S'ATTÈLE À FAIRE RAYONNER LE SECTEUR DE L'ASSURANCE TANT AU LUXEMBOURG QU'AU-DELÀ DES FRONTIÈRES. À CETTE FIN, ELLE A DÉVELOPPÉ UNE PALETTE DE MOYENS : L'ACA INSURANCE DAY, ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE AFIN DE METTRE EN LUMIÈRE L'ASSURANCE À LUXEMBOURG ; LA PARTICIPATION RÉGULIÈRE À CERTAINES MISSIONS FINANCIÈRES ORGANISÉES PAR LUXEMBOURG FOR FINANCE AFIN DE BÉNÉFICIER DE LA DIMENSION INSTITUTIONNELLE ET INTERNATIONALE CONFÉRÉE PAR LA PRÉSENCE DU MINISTRE DES FINANCES.

BAUSCHÄDENFORUM

L'ACA a organisé avec l'OAI (Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils) la 2^e édition du Bauschädenforum, le 29 mai 2017. Plusieurs sinistres en matière de construction ont été présentés et ont donné lieu à des échanges enrichissants.

CONFÉRENCE MICROINSURANCE

L'ACA s'est associée à l'organisation du 1^{er} évènement organisé par Microinsurance Network, le 26 juin 2017 à Luxembourg.

Marc Hengen a pris la parole lors du séminaire « Lessons learned in microfinance from South to North ». Le panel a permis d'entamer un dialogue sur la façon dont les entreprises locales peuvent s'impliquer et contribuer à l'assurance inclusive.

ACA KYC EVENT

Le 25 octobre 2017, l'ACA a organisé, avec la collaboration du LHoFT (Luxembourg House of Fintech) un évènement consacré à la digitalisation du KYC. Cinq start ups ont présenté leurs solutions sous forme de pitch à une centaine d'assureurs.

M^e Jean-Louis Schiltz, avocat et ancien Ministre, a traité le sujet « Digital identities in the insurance sector ».

CONFÉRENCE ACA DE GENÈVE

Le 30 mai 2017, l'ACA a organisé, en partenariat avec l'Ambassade du Grand-Duché du Luxembourg en Suisse, sa 1^{ère} conférence à Genève, intitulée : « Suisse - Luxembourg : l'assurance vie en trait d'union ». Cette conférence a mis en avant l'expertise des assureurs luxembourgeois, notamment AXA Wealth Europe, Bâloise Assurances, La Mondiale, Lombard International Assurance, OneLife, Sogelife, SwissLife et VitisLife.

CONFÉRENCE ACA DE MADRID

À la demande de ses membres, l'ACA a organisé la conférence « El Unit Linked en un mundo cambiante » à Madrid, le 10 octobre 2017.

Son Excellence l'Ambassadrice Michèle Pranchère-Tomassini est intervenue lors de cet évènement. La conférence a mis en lumière quelques-uns des acteurs luxembourgeois actifs en Espagne : Bâloise Assurances, Cardif Lux

Vie, Wealins, SwissLife et Lombard International Assurance.

Cette conférence a mis en avant l'expertise luxembourgeoise dans les solutions luxembourgeoises d'assurance vie destinées à une clientèle fortunée mais également la complémentarité avec les acteurs locaux. Cet évènement a rassemblé plus d'une centaine de personnes.

Le succès rencontré par cette 2^{ème} mission consolide le choix de ce format pour promouvoir les atouts de l'offre d'assurance vie luxembourgeoise à l'étranger.

OFFSITE MEETING DE LA COMMISSION INTERNATIONALE VIE (CIV)

L'ACA a tenu son Offsite meeting de la CIV le 10 novembre 2017 au Golf de Canach. Plus d'une vingtaine de dirigeants de compagnies membres ont répondu présent à ce rendez-vous annuel. L'Offsite 2017 a permis d'échanger sur les principales problématiques qui se posent aux entreprises d'assurances luxembourgeoises actives en LPS et de poser les jalons de l'action de la CIV pour les deux prochaines années.

ACA INSURANCE DAY 2017

L'ACA Insurance Day 2017 « Le client au cœur de l'assurance » s'est tenu le 23 novembre 2017 au European Convention Center. Cette 5^e édition a confirmé le succès des précédentes : plus de 400 personnes se sont inscrites en journée et 800 en soirée.

Claude Wirion, Directeur du Commissariat aux Assurances, a présenté les grands rendez-vous de l'assurance luxembourgeoise.

Le 1^{er} panel a dévoilé les résultats d'une enquête coréalisée par l'ACA et Vanksen sur les attentes des distributeurs locaux et étrangers envers les assureurs vie luxembourgeois, et l'avancement de ceux-ci en matière de digital. Les enjeux sont majeurs et se télescopent avec le réglementaire. Une infographie avec les enseignements principaux est disponible sur les sites de l'ACA et de Vanksen.

Comment rester proche du client s'il ne conduit plus son véhicule ? La break-out session « Véhicules autonomes : hype versus réalité » a passé en revue les conditions et les conséquences – y compris juridiques – de la mise en circulation de ce type de véhicules pour le Luxembourg.

Le succès de la break-out session consacrée à la finance durable illustre l'émergence du sujet dans le secteur de l'assurance luxembourgeois. Sous le titre « Les valeurs du client au cœur de ses investissements », les discussions ont démontré que la finance durable est une vraie tendance de fond, qui rejoint les préoccupations du client.

Cette conférence a également mis en lumière comment le secteur des assurances est en train de se positionner au regard de cette tendance.

L'après-midi s'est clôturée en soulignant la dimension internationale du Luxembourg et sa capacité à faire face aux grands changements politiques, afin de lancer la thématique mise en exergue durant la séance académique : le Brexit.

Marie-Hélène Massard, Présidente de l'ACA, et Marc Hengen, Administrateur-Délégué de l'ACA, ont ouvert la séance académique en revenant sur les travaux réalisés par l'ACA et l'importance du secteur de l'assurance au Luxembourg.

« L'écosystème dans lequel évolue la place d'assurance luxembourgeoise est un facteur d'attractivité déterminant à l'international. »

Marie-Hélène Massard, lors de l'ACA Insurance Day 2017

Le Ministre des Finances, Pierre Gramegna, avait préparé pour cette audience une interview au cours de laquelle il est revenu sur la prévalence de la dimension

européenne du Luxembourg, le Brexit, le digital et sur la stratégie du Luxembourg en matière de finance durable.

L'allocation de Marie-Hélène Massard, Présidente de l'ACA, était consacrée au Luxembourg comme place internationale de choix pour servir le client d'aujourd'hui et préparée pour répondre aux besoins du client de demain.

La séance académique a permis de mettre en lumière l'attractivité du secteur de l'assurance luxembourgeois dans le cadre du Brexit, avec l'un des 10 assureurs qui ont décidé de s'établir au

Luxembourg. Kadidja Sinz, Head of Europe de Liberty Specialty Markets, est revenue sur les raisons qui ont motivé le choix du Luxembourg, les conditions de son arrivée, les défis à venir et sur l'importance du dialogue avec le régulateur. Kadidja Sinz a pris la direction des opérations en Europe continentale de Liberty Specialty Markets - filiale de Liberty Mutual Insurance Group, le 5^e assureur IARD au niveau mondial - en 2016. En juillet dernier, Liberty Specialty Markets a annoncé l'établissement d'une entité au Luxembourg. Kadidja Sinz a rejoint Liberty à un moment clé du groupe, marqué par des ambitions de développement et d'investissements sur les différents marchés européens.

MISSIONS FINANCIÈRES LUXEMBOURG FOR FINANCE

L'ACA participe depuis plusieurs années aux missions financières organisées par Luxembourg for Finance. En abordant l'actualité de l'assurance luxembourgeoise, ce type de mission contribue au rayonnement de la place mais aussi à la réputation du savoir-faire assurantiel luxembourgeois.

Mission financière à Stockholm

Le 16 mai 2017, Luxembourg for Finance a organisé un séminaire « Going green, digital and global: investor solutions in Sweden and Luxembourg » à Stockholm, avec la participation de Pierre Gramegna, Ministre des Finances.

L'ACA, représentée par Marc Lauer, Vice-président, et les experts de Foyer International et de Lombard International Assurance ont animé un panel en suédois intitulé



Séance académique - ACA Insurance Day 2017 - European Convention Center



Conférence ACA de Genève



Mission financière à Milan, organisée par Luxembourg for Finance



Mission financière à Stockholm, organisée par Luxembourg for Finance



Visite d'Etat au Japon

« Kapitalförsäkring i förmögenhets- och successionsplanering ur ut pan-europeiskt perspektiv ». Le panel consacré à l'assurance-vie, le seul en suédois, a été très apprécié du public.

Mission financière à Milan

Le succès de la mission économique à Milan, le 21 novembre 2017, a confirmé l'intérêt des distributeurs italiens pour les solutions luxembourgeoises. L'Italie est le deuxième marché de distribution des assureurs luxembourgeois. Le Ministre des Finances, Pierre Gramegna et le Grand-Duc héritier ont participé à cette mission intitulée « Luxembourg, connecting you with financial expertise ». A cette occasion, Cardif Lux Vie, La Mondiale, Lombard International Assurance, Sogelife et Wealins ont représenté le secteur devant une audience de plus de 100 personnes sur les 300 présentes à ce séminaire.

Visite d'Etat au Japon

Durant la dernière semaine de novembre, Marie-Hélène Massard, Présidente de l'ACA, et Marc Hengen, Administrateur-Délégué de l'ACA, ont participé à la visite d'Etat au Japon. Ils ont rencontré, aux côtés de Nicolas Mackel, CEO de Luxembourg for Finance, et de Pierre Gramegna, Ministre des Finances, les assureurs japonais qui ont manifesté leur intention de s'établir au Luxembourg suite au Brexit.

AUTRES INTERVENTIONS DE L'ACA DANS LE CADRE DE LA PROMOTION DE L'ASSURANCE

L'ACA est régulièrement invitée à prendre la parole au nom du secteur, que ce soit auprès des médias nationaux ou dans différents événements organisés à Luxembourg et ailleurs.

Un des aspects de la promotion du secteur est de renforcer son attractivité auprès des talents. Dans ce cadre, l'ACA présente et accueille des étudiants de grandes écoles. En 2017, l'ACA a ainsi échangé avec les étudiants du Master Patrimoine international de Paris-Dauphine .

La participation de l'ACA aux différents événements relève de sa mission de promotion de l'assurance et de la réassurance, mais aussi de l'objectif de tisser des liens étroits avec les instances de représentation de la place financière. L'ACA est également régulièrement sollicitée par la presse locale et les médias spécialisés pour commenter tous les autres sujets d'actualité assurantielle.



Médiateur en assurance

32

Nombre de dossiers pour lesquels le Médiateur a été saisi en 2017.

13

Nombres de dossiers relevant de l'assurance vie, dont 12 relatifs à la LPS.

L'ACA ET L'ULC (UNION LUXEMBOURGEOISE DES CONSOMMATEURS) PROPOSENT DEPUIS 1995 UNE INSTANCE DE MÉDIATION PARITAIRE AFIN D'OFFRIR UNE ALTERNATIVE EXTRA-JUDICIAIRE AUX LITIGES ASSURANTIELS ET D'ÉVITER, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, DES PROCÈS LONGS ET COÛTEUX.

Le médiateur traite les demandes de règlement extrajudiciaire de litiges assurantiels entre consommateurs, qu'ils soient ou non résidents au Luxembourg, et compagnies-membres vie et non-vie de l'ACA. Les avis, propositions de solution ou accords à l'amiable du médiateur sont dépourvus de tout caractère contraignant pour les parties concernées.

12 des plaintes émises en 2017 concernaient l'assurance vie en LPS et, comme l'année précédente, dans la plupart des cas ces plaintes concernaient les rendements que les demandeurs en médiation considéraient insuffisants ou des frais qu'ils estimaient disproportionnés. En assurance non-vie, les demandes en médiation ont porté en particulier sur l'assurance automobile, l'assurance incendie, l'assurance maladie et l'assurance protection juridique. Quelque 30 % des dossiers traités en 2017 ont connu une issue positive pour les plaignants : ils ont obtenu soit gain de cause, soit un arrangement à l'amiable, soit un geste commercial.

Le Médiateur en assurance a introduit une demande formelle auprès du Ministère de l'Economie pour obtenir le statut « d'entité qualifiée », afin de se mettre en conformité avec la loi du 17 février 2016 sur le règlement extrajudiciaire des litiges.

Bureau Luxembourgeois



Le Bureau Luxembourgeois est l'un des 47 Bureaux Carte Verte.

3 804 dossiers
traités en 2017 par le BL

LE BUREAU LUXEMBOURGEOIS (BL) REGROUPE L'ENSEMBLE DES ASSUREURS RESPONSABILITÉ CIVILE AUTOMOBILE (RC AUTO) AUTORISÉS À OPÉRER CETTE BRANCHE AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. IL EST EXCLUSIVEMENT FINANCÉ PAR LES COTISATIONS DE SES MEMBRES, LESQUELLES SONT PROPORTIONNELLES À L'ENCAISSEMENT RÉALISÉ EN RC AUTO DE VÉHICULES IMMATRICULÉS AU LUXEMBOURG.

Le BL gère les sinistres causés sur le territoire luxembourgeois par des véhicules immatriculés à l'étranger et procède à l'indemnisation des dommages matériels et corporels conformément à la législation luxembourgeoise. Les résidents luxembourgeois qui sont victimes d'un accident automobile causé par un véhicule immatriculé à l'étranger disposent par ce biais d'un organe établi dans leur Etat de résidence habilité à les indemniser afin de bénéficier d'un règlement efficace et rapide sur place.

Le Président du Bureau Luxembourgeois, Jean Zenners, est également depuis 2015 Président du Conseil des Bureaux, l'organisation faîtière des Bureaux Carte Verte qui comprend actuellement 47 Bureaux. Paul-Charles Origer, Directeur des Affaires luxembourgeoises de l'ACA, assume la fonction de Secrétaire Général du Bureau Luxembourgeois.

Fonds de Garantie Automobile



Le Fonds de Garantie Automobile regroupe 35 assureurs RC Auto en 2017.

91 dossiers
traités en 2017 par le FGA



LE FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE (FGA) REGROUPE L'ENSEMBLE DES ASSUREURS AUTORISÉS À OPÉRER DANS LA BRANCHE RC AUTO SUR LE TERRITOIRE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. IL EST EXCLUSIVEMENT FINANCÉ PAR LES COTISATIONS DE SES MEMBRES, LESQUELLES SONT PROPORTIONNELLES À L'ENCAISSEMENT RÉALISÉ EN RC AUTO DE VÉHICULES IMMATRICULÉS AU LUXEMBOURG.

Le FGA a pour mission classique, dans les limites et aux conditions posées par le législateur, de réparer les dégâts matériels et les préjudices corporels causés sur le territoire luxembourgeois par un véhicule non assuré, non identifié (uniquement dégâts corporels) ou dont l'assureur RC Auto serait insolvable.

Suite à la transposition de la 4^{ème} Directive RC Auto dans la législation luxembourgeoise, le champ d'intervention du Fonds de Garantie Automobile s'est considérablement élargi.

Ainsi, si, dans un délai de 3 mois à dater de la présentation d'une demande d'indemnisation, l'assureur concerné n'a pas donné de réponse motivée aux éléments invoqués, la victime a le droit de réclamer la prise en charge de son indemnisation au FGA en sa qualité d'organisme d'indemnisation.

En outre, une personne lésée résidant au Grand-Duché de Luxembourg et victime d'un accident à l'étranger (« victime visitante ») peut se faire indemniser par le FGA selon certaines conditions fixées par la 4^{ème} Directive RC Auto et implémentées dans la législation nationale.

Par ailleurs, la loi du 21 décembre 2012 a chargé le FGA d'indemniser les victimes dites « vulnérables » répondant aux critères fixés dans ladite loi (notamment d'âge et de responsabilité engagée).

Le Conseil d'Administration du Fonds de Garantie Automobile est actuellement présidé par Jean Zenners. Paul-Charles Origer, Directeur des Affaires luxembourgeoises de l'ACA, assume la fonction de Secrétaire Général du Fonds de Garantie Automobile.

L'année 2017 en chiffres

L'ENCAISSEMENT RÉALISÉ EN 2017* TEMOIGNE DE LA BONNE SANTÉ DU SECTEUR DES ASSURANCES.

L'ASSURANCE DIRECTE ENREGISTRE UNE HAUSSE DE 14% DES PRIMES ENCAISSEES, PASSANT DE 23,8 MILLIARDS D'EUROS À **27 MILLIARDS D'EUROS**.

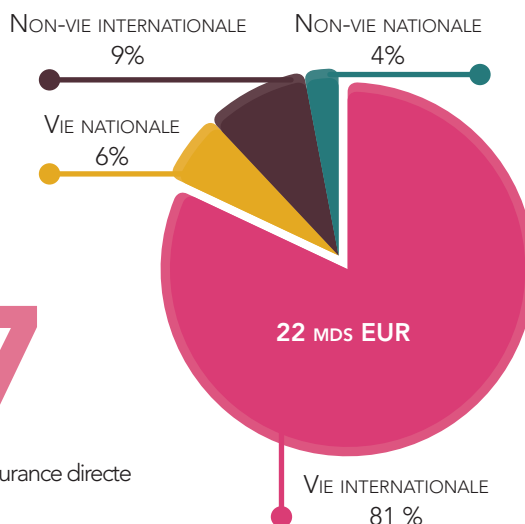
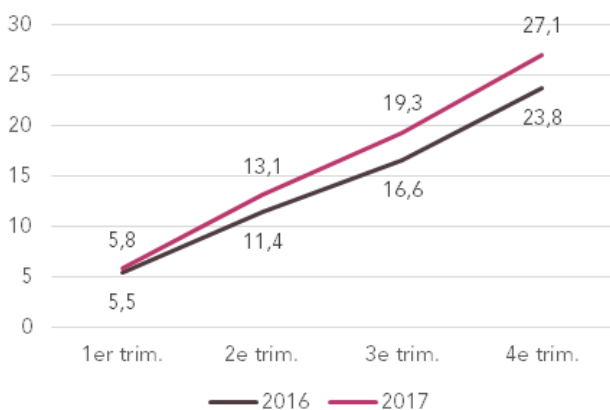
LA REPRISE CONSTATÉE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE AU NIVEAU NATIONAL S'EST ESSOUFLÉE ET LES PRIMES COLLECTÉES EN ASSURANCE VIE ONT BAISSÉ DE 4% MAIS PROGRESSÉ DE 3% EN IARD.

EN REVANCHE, LES PRIMES COLLECTÉES EN LPS ONT AUGMENTÉ DE 18% EN ASSURANCE VIE, CE QUI MONTRE UNE REPRISE SIGNIFICATIVE PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT MARQUÉ PAR UNE BAISSSE, ET DE 11% EN IARD.

ENCAISSEMENT 2017

(vie et non-vie)

En milliards d'euros

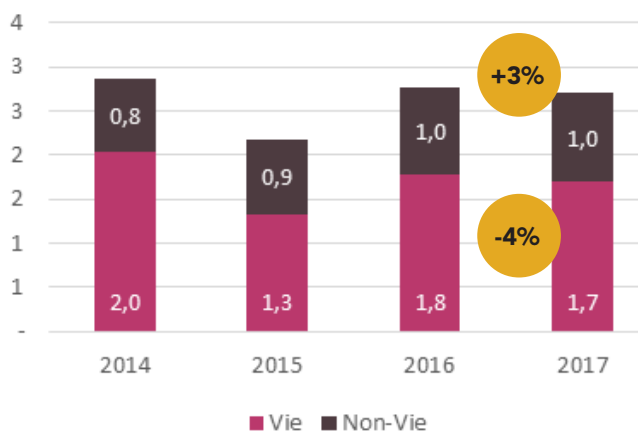


La collecte 2017 réalisée par les membres de l'ACA représente **99,73%** du marché de l'assurance à Luxembourg.

ENCAISSEMENT 2017

MARCHÉ NATIONAL

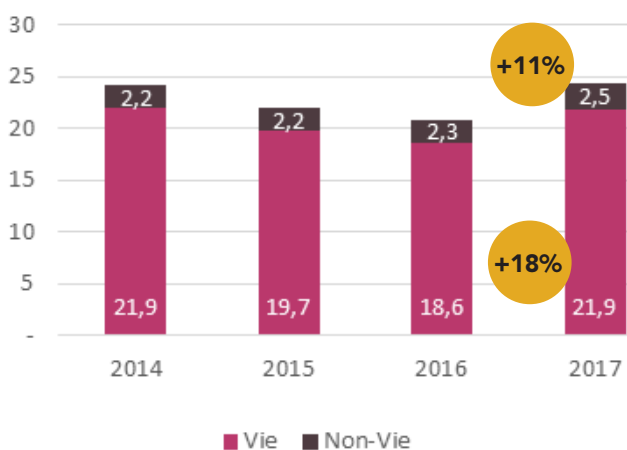
En milliards d'euros



ENCAISSEMENT 2017

MARCHÉ INTERNATIONAL

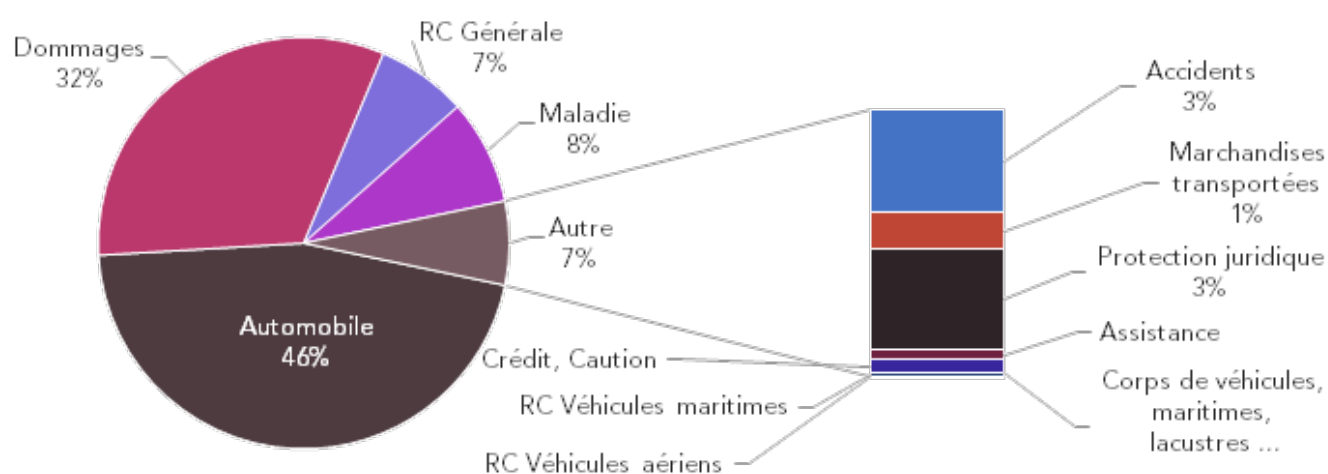
En milliards d'euros



* Estimations provisoires au 4^{ème} trimestre 2017.

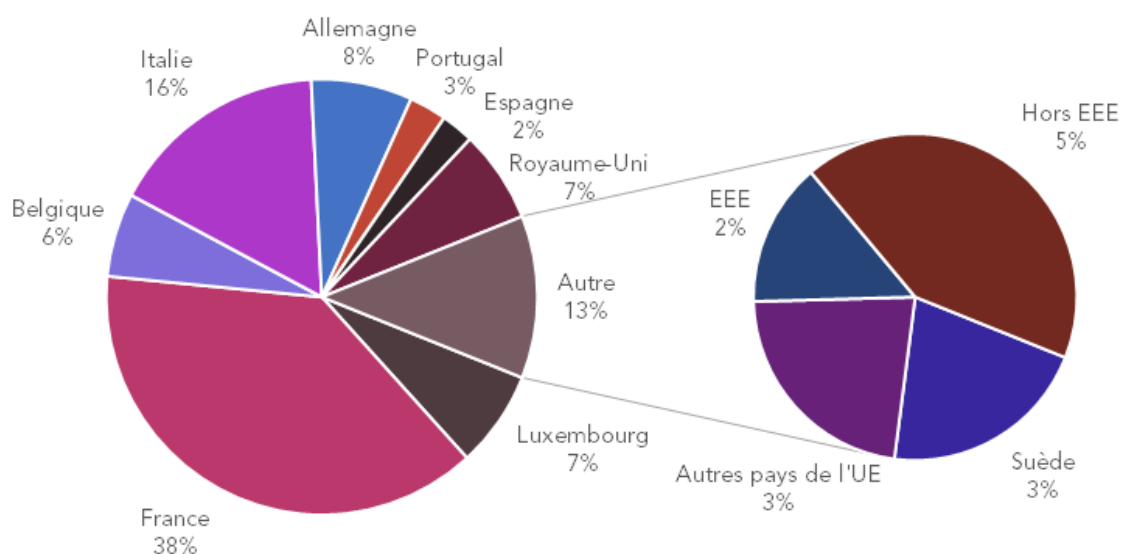
L'ASSURANCE NON VIE EN 2017

VENTILATION PAR BRANCHE 2017 MARCHÉ NATIONAL



L'ASSURANCE VIE EN 2017

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ENCAISSEMENT 2017



Les missions de l'ACA

PROMOTION ET DEFENSE DU SECTEUR

- Défense des intérêts des entreprises d'assurance et de réassurance luxembourgeoises au niveau national et international.
- Représentation auprès des pouvoirs publics.
- Elaboration de positions communes.
- Promotion du secteur.



COMMUNICATION ET INFORMATION

- Etude, analyse et suivi des problématiques qui touchent le secteur.
- Travail de veille et d'information des membres.



STATISTIQUES

Collecte et diffusion de statistiques des entreprises membres.



DIALOGUE SOCIAL ET FORMATION

- Représentation des employeurs des entreprises d'assurance et de réassurance établis au Luxembourg.
- Négociation de la Convention Collective avec les partenaires sociaux.
- Formation.



MEDIATION

Solution extra-judiciaire en partenariat avec l'ULC (Union Luxembourgeoise des Consommateurs) aux litiges impliquant une entreprise d'assurance et un client en vue d'une médiation entre les parties.



Les Commissions Statutaires en 2017

LES 4 COMMISSIONS STATUTAIRES SONT AU COEUR DU FONCTIONNEMENT DE L'ACA. ANIMÉES PAR UN PRÉSIDENT ET UN VICE-PRÉSIDENT ÉLUS, CES COMMISSIONS ONT POUR MISSIONS D'ÉTUDIER LES QUESTIONS JURIDIQUES, FISCALES, CONTENTIEUSES, ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES, D'INFORMER LEURS MEMBRES SUR LES PROBLÈMES ACTUELS ET DE FORMULER DES PROPOSITIONS / PRISES DE POSITIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACA. ELLES PEUVENT DÉLÉGUER CERTAINES ANALYSES DE FOND À DES GROUPES DE TRAVAIL.



L'association en 2017

La gestion de l'ACA est assurée par :

- le Président, les Vice-Présidents et le Conseil d'Administration ;
- le Bureau de l'ACA ;
- l'Administrateur-Délégué ;
- les Directeurs et les Permanents de l'ACA.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

Au 1^{er} mars 2018, le Conseil d'Administration de l'ACA se compose des 14 administrateurs suivants :

	d'Assurance / <i>nei erfannen</i>	Marie-Hélène Massard (AXA Assurances)	Présidente
		Jacques Faveyrol (CARDIF Lux Vie)	Vice-Président
		Marc Lauer (Groupe Foyer)	Vice-Président
		Christian Strasser (La Luxembourgeoise)	Vice-Président
		Marc Hengen (ACA)	Administrateur-Délégué
		Alain Schaedgen (Allianz Luxembourg)	Administrateur
		Romain Braas (Bâloise Assurances)	Administrateur
		Martial de Calbiac (CAMCA Assurance)	Administrateur
		Nicolas Limbourg (Vitis Life)	Administrateur
		Fabrice Sauvignon (La Mondiale Europartner)	Administrateur
		Axel Hörger (Lombard International Assurance)	Administrateur
		Jean Elia (SOGELIFE)	Administrateur
		Réjean Besner (Swiss Re International)	Administrateur
		Xavier Nevez (Zurich Eurolife)	Administrateur

Au cours de l'année 2017, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Beat Reichen (Swiss Life Luxembourg), qui a été remplacé par Xavier Nevez (Zurich Eurolife).

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

Le Conseil d'Administration comprend en outre 12 administrateurs suppléants :

- Françoise Leclercq (ABN AMRO Life)
- Romain Rossetti (AME Life Lux)
- Georges Biver (AXA Assurances)
- Alain Nicolai (Bâloise Assurances)
- Bénédicte Burgun (CARDIF Lux Vie)
- Sébastien Veynand (Generali Luxembourg)
- Luc Rasschaert (Groupe Foyer)
- Luc Themelin (La Luxembourgeoise)
- Florent Albert (Lombard International Assurance)
- Pascal Herrmann (The Shipowners Mutual Protection and Indemnity Association)
- Thierry Brevet (West of England)
- Theodoros Iaponas (Swisslife Luxembourg)

Courant 2017, Xavier Nevez (Zurich Eurolife) a été remplacé par Theodoros Iaponas (Swisslife Luxembourg) en tant que suppléant.

HONORARIAT

L'ACA est, depuis toujours, soucieuse d'établir un pont entre passé, présent et avenir. A ce titre, une importance toute particulière est accordée à l'honorariat :

Présidents honoraires

- André Bredimus
- Paul De Cooman
- Marcel Dell
- Pit Hentgen
- Robert Hentgen
- François Tesch

Administrateurs honoraires

- Philip Aspden
- Gabriel Deibener
- Paul Hammelmann
- Georges Hengen
- Jean Marchès
- Henri Marx
- Pierre Mersch
- Jean Neuman
- Yvan Reinard
- Jean Worré

BUREAU DE L'ACA

Le Bureau est composé du Président, des Vice-Présidents ainsi que de l'Administrateur-Délégué de l'ACA.

Le Bureau exécute les missions et les tâches qui lui sont déléguées par le Conseil d'Administration.



Nombre
d'Administrateurs
de l'ACA en 2017



Nombre de
collaborateurs de
l'ACA en 2017

Marc Hengen*Administrateur-Délégué*

Marc Hengen est Administrateur-Délégué de l'ACA depuis 2013. Juriste de formation et assureur de métier, Marc a rejoint le Comité de direction de l'ACA en 2010.

Marc est également membre du Haut Comité de la Place Financière, membre du Comité exécutif de l'UEL (Union des Entreprises luxembourgeoises), Secrétaire général de l'AGERE (Association des gestionnaires d'entreprises de réassurances) et membre du Comité de Direction et trésorier d'Insurance Europe.



Marc Hengen

Sandrine Chabrierie*Directrice des Affaires Européennes*

Juriste de formation, Sandrine a passé 18 ans auprès d'un assureur, avec différentes fonctions dans les services juridiques, product management et comme responsable des équipes du service clients. Sandrine a rejoint l'ACA en 2015 et est en charge des Commissions internationales vie et non-vie et des Groupes de Travail y afférents.



Sandrine Chabrierie

Paul-Charles Origer*Directeur des Affaires Luxembourgeoises*

Juriste de formation, Paul-Charles est en charge des dossiers ayant trait au marché local.

Par ailleurs, il est Secrétaire Général du Bureau Luxembourgeois de la carte verte ainsi que du Fonds de Garantie Automobile. Il préside les réunions de la Commission « Pool des risques aggravés » en assurance RC Auto. Il gère également les dossiers de médiation et siège au Conseil d'Administration de l'ASTF (Association pour la Santé au Travail du Secteur Financier).



Paul-Charles Origer

Claire de Boursetty*Juriste*

Claire a une expérience d'avocate en France et au Luxembourg dans plusieurs cabinets. Elle a rejoint l'ACA en 2016. Elle intervient et anime plusieurs groupes de travail, notamment IDD, PRIIPS, contrats en déshérence, Solvabilité 2 et les GT géographiques.

Claire de Boursetty
Juriste**Sarah Lentini***Responsable Communication*

Diplômée de l'IEP d'Aix-en-Provence, Sarah travaille dans le secteur financier au Luxembourg luxembourgeois depuis 12 ans, dont 8 dans l'assurance vie. Elle a rejoint l'ACA en 2015 comme conseillère. Elle est en charge de la communication de l'ACA et de la promotion du secteur.

Sarah Lentini
Responsable de la Communication

Assistantes de Direction

Le secrétariat assiste le Comité de Direction dans tous les dossiers qui sont suivis au sein de l'ACA. L'assistance administrative comprend de larges attributions parmi lesquelles l'organisation de tous les événements de l'ACA, la comptabilité, le calcul des paiements et cotisations de l'ACA, le suivi des statistiques, la mise à jour du site web et les communications aux membres.



Annick Beckius



Chantal Gansen



Patrizia Trasatti

Bureau Luxembourgeois et Fonds de Garantie Automobile

Luciana Morolli, Saskia Heinen et Isabelle Spautz effectuent le suivi administratif des dossiers du Bureau Luxembourgeois et du Fonds de Garantie Automobile, ainsi que des demandes d'information adressées au Fonds de Garantie Automobile en sa qualité de Centre d'information.



Saskia Heinen remplace Isabelle Spautz
durant son congé de maternité



Luciana Morolli



Isabelle Spautz

Les membres de l'ACA

32

Entreprises
d'assurance non-vie

37

Entreprises
d'assurance vie

14

Entreprises de
réassurance

37

Membres associés

AU 1^{ER} MARS 2018, L'ACA REPRÉSENTE 69 COMPAGNIES D'ASSURANCE VIE ET NON-VIE ÉTABLIES À LUXEMBOURG ET COMMERCIALISANT DES SOLUTIONS D'ASSURANCES À LUXEMBOURG ET SUR LES MARCHÉS ÉTRANGERS.

L'ASSOCIATION, QUI REPRÉSENTE ÉGALEMENT LE SECTEUR DE LA RÉASSURANCE LUXEMBOURGEOIS, COMPTE ACTUELLEMENT 14 COMPAGNIES DE RÉASSURANCE PARMI SES MEMBRES.

ENFIN, L'ACA ACCUEILLE 37 MEMBRES ASSOCIÉS DE DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉ TOUCHANT L'ASSURANCE OU LA RÉASSURANCE.

DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2017, L'ACA A CONNU PLUSIEURS CHANGEMENTS AU SEIN DE SES MEMBRES.

NOUVEAUX MEMBRES

L'ACA a le plaisir d'accueillir les 8 nouveaux membres suivants :

Membres effectifs Non-Vie :

- Stadhold Insurances (Luxembourg) S.A.
- GreenStars BNP Paribas S.A.

Membres associés

- DLA PIPER Luxembourg
- KAPIA-RGI Luxembourg
- Norton Rose Fulbright Luxembourg SCS
- Provalis S.A.
- SIA Partners Luxembourg
- Switch Information Technology Luxembourg

FUSION PAR ABSORPTION

- IWI-International Wealth Insurer par Foyer International S.A.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

- FOYER INTERNATIONAL S.A. devient WEALINS S.A.
- FOYER RE S.A. devient FOYER REASSURANCE S.A.
- IptiQ INSURANCE S.A. devient SWISS RE PORTFOLIO PARTNERS S.A.
- NN LIFE LUXEMBOURG devient GB LIFE LUXEMBOURG
- VORSORGE LUXEMBURG LEBENSVERSICHERUNG S.A. devient ERGO LIFE S.A.

RENONCIATION AU STATUT DE MEMBRE EFFECTIF

- Crédit Agricole Reinsurance

RENONCIATION AU STATUT DE MEMBRE ASSOCIÉ

- Addactis Belux
- Aquila Risk Solutions Sàrl
- Münchener Rückversicherungsgesellschaft
- Pecoma Actuarial and Risk S.A.

Membres effectifs au 01/03/2018

MEMBRES EFFECTIFS – COMPAGNIES MEMBRES Non-VIE

AIG EUROPE LIMITED S.A. –
Luxembourg Branch
10B, rue des Mérovingiens
L-8070 Bertrange
Directeur : Pierre-Emmanuel
BOGAERTS

ALLIANZ INSURANCE
LUXEMBOURG
14, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Directeur : Alain SCHAEDEGEN

AMTRUST INSURANCE
LUXEMBOURG S.A.
21, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Benjamin BOURSEAU

ARISA ASSURANCES S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Hans PLATTNER

AXA ASSURANCES LUXEMBOURG
S.A.
1, Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Marie-Hélène
MASSARD

BALOISE ASSURANCES
LUXEMBOURG S.A.
Atrium Business Park
23, Z.A. de Bourmicht
L-8070 Bertrange
Directeur: Romain BRAAS

BUILDERS DIRECT S.A.
253, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
Directeur : John S. MORREY

CAMCA ASSURANCE S.A.
32, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Directeur : Martial de CALBIAC

CGPA Europe S.A.
41, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Directeur : Eric EVIAN

COLOMBE ASSURANCES S.A.
2A, place de Paris
L-2314 Luxembourg
Directeur : Eric MACE

COLONNADE INSURANCE S.A.
20, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Peter CSAKVARI

CREDIT AGRICOLE RISK
INSURANCE S.A.
31/33, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Directeur : Guy VAN DEN BOSCH

D.A.S. LUXEMBURG
3, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Directeur : Oliver WIENAND

D.K.V. LUXEMBOURG S.A.
11-13, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeur : Stefan PELGER

ERGO INSURANCE S.A.
55, rue de la Poudrerie
L-1899 Kockelscheuer

EUROP ASSISTANCE S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Jean-Claude STOOS

FOYER-ARAG S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Jean ZENNERS/Claus
Maria SEILER

FOYER ASSURANCES S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Franck MARCHAND/
Philippe BONTE

FOYER SANTE S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Claus Maria SEILER/
Franck MARCHAND

GLOBALITY S.A.
1A, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Münsbach
Directeur : Dr Johannes VON
HÜLSEN

GREENSTARS BNP PARIBAS S.A.
23-25, avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Directeur : Christophe MEURIER

LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeurs : Christian STRASSER/
Luc THEMELIN

NATIONAL GENERAL INSURANCE
LUXEMBOURG S.A.
21, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Pierre LE TORTOREC

SPHINX ASSURANCES
LUXEMBOURG S.A.
16, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Directeur : Danilo GIULIANI

STADHOLD INSURANCES
(LUXEMBOURG) S.A.
5, rue des Primeurs
L-2361 Strassen
Directeur : Brian COLLINS

SWISS LIFE ASSURANCE
SOLUTIONS (LUXEMBOURG) S.A.
2-4, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Nicolas JOLIF

SWISS RE INTERNATIONAL S.E.
2A, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Directeur : Réjean BESNER

SWISS RE PORTFOLIO PARTNERS
S.A.
2, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Directeur : Réjean BESNER

TELEFONICA INSURANCE S.A.
23, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg
Directeur : Alvaro VILLAMOR
GARCIA

THE SHIPOWNERS MUTUAL
PROTECTION AND INDEMNITY
ASSOCIATION
16, rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
Directeur : Pascal HERRMANN

THE SHIPOWNERS MUTUAL
STRIKE INSURANCE
ASSOCIATION EUROPE
74, rue de Merl
L-2146 Luxembourg
Directeur : Claude WEBER

THE WEST OF ENGLAND
SHIPOWNERS MUTUAL
INSURANCE ASSOCIATIONS
(LUXEMBOURG)
33, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg
Directeur : Thierry BREVET

MEMBRES EFFECTIFS – COMPAGNIES MEMBRES VIE

ABN AMRO LIFE S.A.
46, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur : René VANRIJKE

AFI ESCA LUXEMBOURG
4, rue du Fort Wallis
L-2714 Luxembourg
Directeur : Stéphane VOMSCHEID

ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG S.A.
14, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Directeur : Alain SCHAEDEGEN

AME LIFE LUX S.A.
Atrium Business Park
41, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Directeur : Romain ROSSETTI

APICIL LIFE S.A.
18-20, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Directeur : Alain ESQUIROL

ASPECTA ASSURANCE
INTERNATIONAL LUXEMBOURG
S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Olivier
SCHMIDT-BERTEAU

AXA ASSURANCES VIE
LUXEMBOURG S.A.
1, Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Marie-Hélène
MASSARD

AXA WEALTH EUROPE S.A.
1, Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Marie-Hélène
MASSARD

BALOISE VIE LUXEMBOURG S.A.
Atrium Business Park
23, Z.A. de Bourmicht
L-8070 Bertrange
Directeur : Romain BRAAS

CALI EUROPE S.A.
31-33, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Directeur : Guy VAN DEN BOSCH

CARDIF LUX VIE S.A.
23-25, avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Directeur : Jacques FAVEYROL

CNP Luxembourg S.A.
1A, Rue Pierre d'Aspelt
L-1142 Luxembourg
Directeur : Philippe DUBOIS

DB VITA S.A.
2, bd Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg
Directeur : Frank BREITING

ERGO LIFE S.A.
15, rue de Flaxweiler
L-6776 Grevenmacher
Directeur : Rainer SCHU

EURESA LIFE S.A.
5, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Directeur : Bernard DUFOURNY

FIDELIDADE – Companhia de
Seguros
1, rue Pletzer
L-8080 Bertrange
Directeur : José Filipe SOUSA
MEIRA

FOYER VIE S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Philippe BONTE/Franck
MARCHAND

FWU LIFE INSURANCE LUX S.A.
4a, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Directeur : Michael EMMEL

GB LIFE LUXEMBOURG S.A.
3, rue Jean Piret
L-2350 Luxembourg
Directeur : Pieter COOPMANS

GENERALI LUXEMBOURG S.A.
2b, rue Nicolas Bové
L-1253 Luxembourg
Directeur : Sébastien VEYNAND

INTEGRALE LUXEMBOURG S.A.
4-6, avenue de la Gare
L-1610 Luxembourg
Directeur : Philippe DUBUISSON

IptiQ LIFE S.A.
2A, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Directeur : Réjean BESNER

LOMBARD INTERNATIONAL
ASSURANCE S.A.
4, rue Lou Hemmer
L-1748 Luxembourg
Directeur : Florent ALBERT

LA LUXEMBOURGEOISE VIE S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeurs : Christian STRASSER/
Claudia HALMES-COUMONT

LA MONDIALE EUROPARTNER
S.A.
23, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Directeur : Fabrice SAUVIGNON

NATIONAL GENERAL LIFE
INSURANCE EUROPE S.A.
21, rue Léon Laval
L-3372 Luxembourg
Directeur : Pierre LE TORTOREC

NATIXIS LIFE S.A.
51, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur Général: Frédéric LIPKA

NORD EUROPE LIFE
LUXEMBOURG S.A.
62, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg
Directeur : Hervé BERNARD

R+V LUXEMBOURG
LEBENSVERSICHERUNG S.A.
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Directeur : Stefan HONECKER

RAIFFEISEN-VIE S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Philippe BONTE/
Franck MARCHAND

SOGELIFE S.A.
28-32, place de la Gare
L-1616 Luxembourg
Directeur : Jean ELIA

SWISS LIFE (LUXEMBOURG) S.A.
6, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Theodoros IAPONAS

SWISS LIFE PRODUCTS
(LUXEMBOURG) S.A.
2-4, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Nicolas JOLIF

THE ONELIFE COMPANY S.A.
38, Parc d'activités de Capellen
L-8303 CAPELLEN
Directeur : Marc STEVENS

VITIS LIFE S.A.
52, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Directeur : Nicolas LIMBOURG

WEALINS S.A.
46, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Jean-Louis
COURANGE/Marc LAUER

ZURICH EUROLIFE S.A.
21, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Xavier NEVEZ

MEMBRES EFFECTIFS – ENTREPRISES DE RÉASSURANCES

BARENTS RE S.A.
6, rue du Fort Bourbon
L-1249 Luxembourg
Directeur : Marc HANNEBERT

BUILDERS REINSURANCE S.A.
253, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
Directeur : John S. MORREY

CAMCA REASSURANCE S.A.
32, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Directeur : Martial de CALBIAC

CASIOPEA RE S.A.
23, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg
Directeur : Alvaro VILLAMOR
GARCIA

DB RE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg
Directeur : Lambert SCHROEDER

FOYER REASSURANCE S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : René ARNOLDY/Claus-
Maria SEILER

HOLLENFELS RE S.A.
251, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
Directeur : John S. MORREY

INTERNATIONAL SHIPOWNERS
REINSURANCE COMPANY S.A.
31, Grand-Rue
L-1661 Luxembourg
Directeur : Thierry BREVET

KBC GROUP RE S.A.
4, rue du Fort Wallis
L-2714 LUXEMBOURG
Directeur : Ivo BAUWENS

LALUX RE S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directrice : Valérie BLANCK

LAU RE S.A.
2A, place de Paris
L-2314 Luxembourg
Directeur : Eric MACE

MONCEAU EURO RISK S.A.
32, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Directeur : Gilles DUPIN

SPANDILUX S.A.
16, rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
Directeur : Pascal HERRMANN

SWISS RE EUROPE S.A.
2A, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Directeur : Réjean BESNER



Membres associés au 01/03/2018

AGERE asbl
Association des Gestionnaires de
Réassurances
12, rue Erasme
L-1468 Luxembourg
Hervé MONIN / Claude WEBER

ALLEN & OVERY LUXEMBOURG
Avocats à la Cour
33, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
M^e Pierre SCHLEIMER

AON GLOBAL RISK CONSULTING
Sàrl
Actuaires Conseils
534, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
Fabrice FRERE

ARENDT & MEDERNACH
Avocats à la Cour
41, avenue J.-F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
M^e Pierre-Michaël DE
WAERSEGGER

BAKER & McKENZIE
Association d'Avocats à la Cour
10-12, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
M^e Jean-François FINDLING

BUILDERS INSURANCE HOLDINGS
S.A.
69, rue Hobscheid
L-8422 Steinfort
John S. MORREY

CLIFFORD CHANCE
LUXEMBOURG
Prestations Juridiques
10, boulevard Grande-Duchesse
Charlotte
L-1310 Luxembourg
M^e Christian KREMER

DARAG INSURANCE AND
REINSURANCE
32a, Hafenstrasse
D-22880 WEDEL
Zsolt SZALKAI

DELOITTE S.A.
Audit-Tax-Financial
Advisory-Consulting
560, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
Thierry FLAMAND

DLA-PIPER Luxembourg
37A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
M^e Xavier GUZMAN

DONNELLEY FINANCIAL
SOLUTIONS LUXEMBOURG Sàrl
18, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg
Yann HENRY

ELVINGER, HOSS & PRUSSEN
Avocats à la Cour
2, place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg
M^e Pit RECKINGER

EUROPEAN FUND
ADMINISTRATION (EFA)
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg
Noel FESSEY

EY LUXEMBOURG
35E, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Jean-Michel PACAUD

M^e FEIPEL Carine
Avocat à la Cour
50, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

FORSIDES ACTUARY
Actuariat
2, Am Hock
L-9991 Weiswampach
Xavier COLLARD

FUNDSQUARE S.A.
35A, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Maxime AERTS / Olivier
PORTENSEIGNE

INDEPENDENT (RE) INSURANCE
SERVICES
253, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
John S. MORREY

KAPIA-RGI Luxembourg
42, avenue de la Gare
L-1610 Luxembourg
Christophe QUESNE

KLEYR GRASSO
Avocats à la Cour
31, rue Ste Zithe
L-2015 Luxembourg
M^e Karine VILRET

KNEIP COMMUNICATION S.A.
Reporting Réglementaire
33-39, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Gary JANAWAY

KPMG LUXEMBOURG
Audit, Tax, Advisory
39, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Philippe MEYER

LINKLATERS LLP
Avocats à la Cour
35, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
M^e Guy LOESCH

MOLITOR
Avocats à la Cour
8, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg
M^e Michel MOLITOR

NORTON ROSE FULBRIGHT
LUXEMBOURG
18, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Stéphane BRAUN

NUCLEAR INDUSTRY
REINSURANCE ASSOCIATION
(NIRA)
Réassurance
14, Syrdallstroos
L-6850 Manternach
Daniel VAN WELKENHUYZEN

PERICLES LUXEMBOURG Sàrl
117, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg
Yohann NIDDAM

PHILIPPE & PARTNERS
Etude d'Avocats
30, boulevard Grande-Duchesse
Charlotte
L-1330 Luxembourg
M^e Marc GOUDEN

PRICEWATERHOUSECOOPERS
Sàrl
Cabinet de révision agréé
2, rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg
Matt MORAN

PRIVATE INSURER S.A.
7, avenue Tedesco
B-1160 Bruxelles
Barbara DE BEURME / Jean-
François LYCOPS

PROVALIS S.A.
12, impasse Drosbach
L-1882 Luxembourg
Thierry CUCHET

QBE RE (Europe) Ltd
37, boulevard du Régent
B-1160 Bruxelles
Bernard CHANTEUX

SCHILTZ & SCHILTZ
Avocats à la Cour
24-26, avenue de la Gare
L-1610 Luxembourg
M^e Franz SCHILTZ

SCOR GLOBAL LIFE
Réassurance
87, boulevard Brand Whitlock
B-1200 Bruxelles
Annie LAFORET

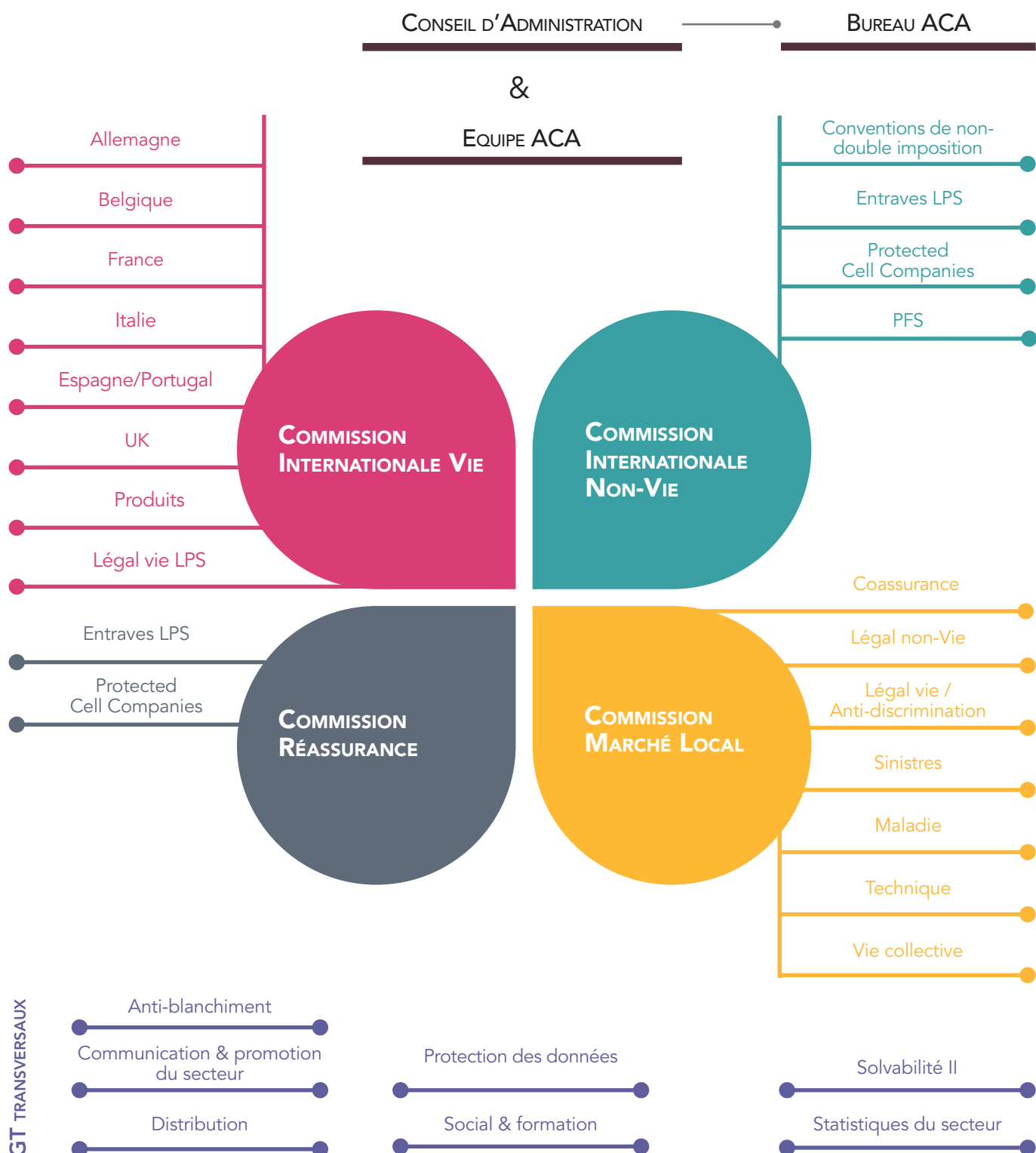
SIA PARTNERS LUXEMBOURG
7, rue Robert Stumper
L-2557 Luxembourg
David PERRET

SWITCH INFORMATION
TECHNOLOGY S.A.
Services Informatiques
5, rue du Château d'Eau
L-3363 Leudelange
Thierry BOSTEM

VERMEG LUXEMBOURG S.A.
Edition de logiciels financiers
52, bld Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Paul MASSART

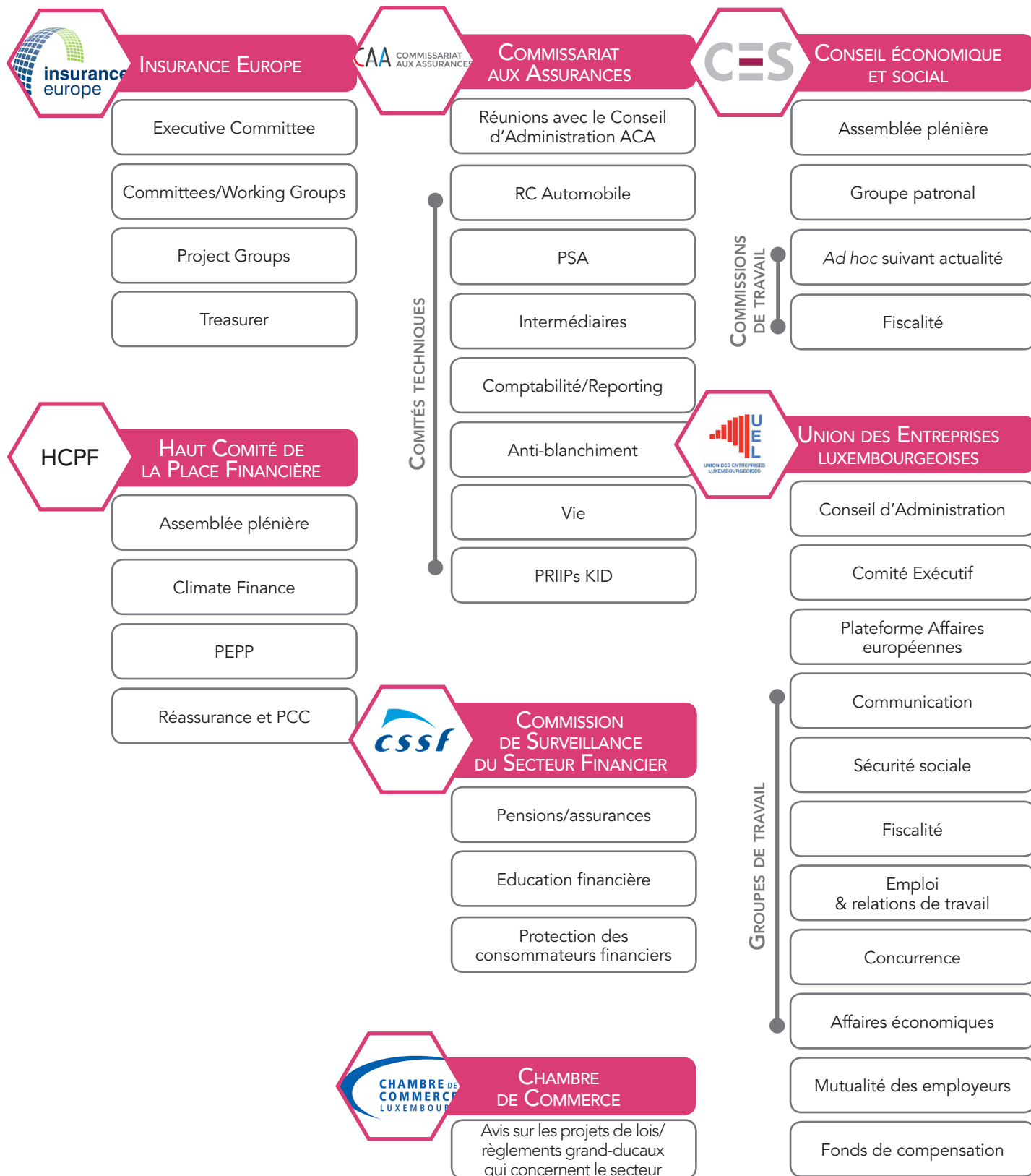


Les Commissions Statutaires et Groupes de Travail



Réseau et représentation de l'ACA





CETTE ANNÉE, L'ACA A SOUHAITÉ METTRE À L'HONNEUR LES RAPPORTEURS DES GROUPES DE TRAVAIL LIÉS À LA COMMISSION INTERNATIONALE VIE ET CEUX DES GROUPES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX.

LE RAPPORTEUR EST UN MAILLON FONDAMENTAL DE LA COMMUNAUTÉ DES MEMBRES DE L'ACA PUISQU'IL EST ACTEUR, CONTRIBUTEUR ET QU'IL ANIME AUX CÔTÉS DES PERMANENTS DE L'ACA LES RÉUNIONS. C'EST AUSSI UN EXPERT RECONNU PAR SES PAIRS QUI CONTRIBUE À L'AURA DE L'ACA.



Merci aux rapporteurs de Groupes de Travail qui ont pu se libérer et bien voulu prêter leur image et leur bonne humeur à l'ACA, en plus de leur investissement personnel et professionnel dans les travaux de l'ACA : Stéphane Esteban Soteras, rapporteur du GT Espagne et du GT Portugal; Virginie Courteil, rapporteur du GT IDD - marché local; Nicolas Limbourg, administrateur de l'ACA, rapporteur du GT Belgique; Valérie Mariatte-Wood, rapporteur du GT IDD - marché international; Simon Gorbitt, rapporteur du GT UK; Philippe Bonte, rapporteur du GT PRIIP; Gilbert Wolter, rapporteur du GT Distribution; Silvia Bracaloni, rapporteur du GT Italie; Laurent Gayet, membre de la CIV, rapporteur du GT France.



Rapport distribué lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 15 mars 2018.

Période couverte : 01/01/2017 - 31/12/2017

Achevé d'impression le 13 mars 2018.

Toute reproduction doit mentionner la source.



Suivez l'ACA en vous inscrivant à la newsletter **News@ACA** sur www.aca.lu



www.aca.lu



[@ACAluxembourg](https://twitter.com/ACAluxembourg)



**ACA - Association des Compagnies
d'Assurances et de Réassurances du
Grand-Duché de Luxembourg**

12, rue Erasme, L – 1468 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 21 44-1